



---

**AVIS PUBLIC**  
**Aux contribuables de la susdite municipalité**

---

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2024**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le Programme triennal d'immobilisations 2022-2024 sera adopté.

Lors de cette session, qui sera tenue :

**LE LUNDI 20 DECEMBRE A 19 H**

à l'hôtel de ville situé au 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 10<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

---

Sophie Dionne  
directrice générale et greffière-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 12 h et 16 h et sur le site Web de la municipalité au <https://www.lacducerf.ca>, le 10<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10<sup>e</sup> jour de décembre 2021.



---

Sophie Dionne  
directrice générale et greffière-trésorière